



**GROUPE MÉTROPOLE  
ÉCOLOGISTE** SOLIDAIRE  
& CITOYENNE  
LES ÉLU-E-S ÉCOLOGISTES DE TOULOUSE MÉTROPOLE

Toulouse, le 22/03/2022

Isabelle HARDY

Thomas KARMANN

A l'attention de

Cécile FRAISSE  
Maire de quartier 3.1

Maxime BOYER  
Maire de quartier 3.3

Jean-Pierre GASC  
Président de la Commission EDDTE

**Objet : Demande d'informations sur le projet de chaufferie de la ZAC Grand Matabiau Quais d'Oc**

Madame, Messieurs,

Nous souhaitons attirer votre attention sur le projet de chaufferie biomasse qui doit être développé dans le cadre de l'aménagement du réseau de chaleur et de froid « ZAC Grand Matabiau Quais d'Oc », en vertu de la délibération n° DEL-21-0944 adoptée par le Conseil de Toulouse Métropole du 14 octobre 2021. Cette délibération a permis d'acter le principe de délégation de service public pour la conception, la création et la gestion de ce réseau de chaleur et de froid.

Comme précisé dans cette délibération, l'option de la chaudière biomasse a été retenu en raison de ses caractéristiques techniques et économiques. Pour autant, d'autres sources d'approvisionnement en chaleur étaient envisagées, à savoir la valorisation des énergies de récupération issue de l'usine d'incinération du Mirail ou des eaux usées de Ginestous, ainsi que la géothermie. Si l'option de la chaufferie biomasse a été retenue, la délibération précise : « Cette solution pourrait être complétée par tout autre moyen de production à base d'énergie renouvelable ou de récupération comme la géothermie, le solaire thermique ou la valorisation des eaux usées, qui permettrait de fournir du froid renouvelable sur des équipements tertiaires. » **Nous souhaitons ainsi savoir où se situe l'avancement de notre collectivité dans cette réflexion, s'agissant de sources d'énergie complémentaires à la biomasse pour alimenter ce futur réseau de chaleur.**

**S'agissant de l'approvisionnement en biomasse de la chaufferie, quelles prescriptions techniques seront-elles imposées au délégataire du service public ? Quels**

**types de biomasse pourront-ils être utilisés, et de quelle provenance ? Quels mécanismes de garantie de la durabilité des matières premières utilisées seront-ils mis en place ?**

Par ailleurs, l'emplacement qui a été retenu pour l'implantation de cette chaufferie suscite des inquiétudes de la part des riverains. Cette chaufferie serait en effet située au cœur du quartier Negreneys, à proximité immédiate d'habitations, d'établissements scolaires et d'infrastructures sportives. Or, la combustion de bois et d'autres types de biomasse est un facteur important d'émission de particules fines semblables en termes de composition aux particules diesel, notamment en raison de la présence d'hydrocarbures aromatiques polycycliques, extrêmement cancérigènes et dangereux pour les systèmes respiratoires et cardiovasculaires. Soulignons au passage que cette chaufferie se situerait à l'intérieur du périmètre de la zone à faibles émissions, dispositif censé répondre aux enjeux d'une qualité de l'air aujourd'hui dégradée à Toulouse et non conforme aux valeurs limites fixées par la réglementation. Dès lors, **l'impact de ce projet sur la qualité de l'air a-t-il été évalué ? La possibilité d'implanter la chaufferie sur d'autres lieux, plus éloignés des zones résidentielles et des équipements scolaires, a-t-elle été étudiée ?**

Enfin, sur ce projet comme tant d'autres, **nous relevons l'absence d'information et de concertation des riverain.e.s et habitant.e.s concerné.e.s, suscitant de l'incompréhension et de l'hostilité face à des projets qui sont vécus comme imposés.** Nous sommes convaincu.e.s de l'intérêt du dialogue citoyen et des démarches de co-construction pour ce type de projets d'intérêt public, notamment s'agissant du choix de l'implantation géographique et de l'insertion du projet dans l'environnement urbain.

Nous vous remercions par avance des éléments de réponse que vous saurez apporter à ces demandes et vous prions de croire à notre parfaite considération.

Thomas KARMANN et Isabelle HARDY

Co-Présidents du groupe Métropole écologiste, solidaire et citoyenne